

## LES PARADIS DU COTENTIN : UN WEEK-END DECOUVERTE ET DES RENCONTRES ENTRE PAIRS

Du 1<sup>er</sup> au 3 juillet, les jeunes internes en médecine participent à la nouvelle édition des Paradis du Cotentin. Au programme : activités nautiques, ambiance festive aux Art'zimutés, découverte du jardin de Vauville et speed-meeting entre pairs.

### L'attractivité médicale, une compétence de l'Agglomération du Cotentin

L'Agglomération du Cotentin figure parmi les collectivités les plus précoces à avoir conçu et présenté un véritable plan d'actions pour le développement et l'organisation de l'offre de santé, en partenariat avec les établissements de santé du territoire, les professionnels et les partenaires institutionnels.

Ce plan prévoit de renforcer la démographie médicale du territoire en poursuivant et amplifiant la densification de l'offre de soins de 1<sup>er</sup> recours, notamment par le soutien à la création de structure ayant un projet de santé, en améliorant l'accès aux soins par l'appui aux outils de

coopération entre professionnels et aux approches de télésanté ou encore en développant une culture de l'approche globale de santé.

Par ailleurs, le Cotentin conduit des actions à destinations des futurs praticiens comme des temps d'accueil pour les internes chaque semestre, ou encore les Paradis du Cotentin qui réunissent à chaque édition près de 100 étudiants. « Ces actions sont un levier pour faire découvrir le territoire aux futurs praticiens et pour favoriser leur installation. Elles permettent au Cotentin d'être sur une dynamique de recrutement en matière de démographie médicale et de limiter la perte de médecins » précise Jacques COQUELIN, VP en charge des équipements structurants et de la Santé.

La manifestation des Paradis du Cotentin n'a pas pu être organisée en 2020 et 2021 en raison de la situation sanitaire.

### Une opération séduction pour promouvoir le territoire et échanger avec les professionnels

Ils sont ainsi près de 100 futurs médecins de Normandie, et au-delà, à venir découvrir le Cotentin pour 3 jours. Un programme bien animé leur est réservé : accueillis dès vendredi soir à l'école de voile de Cherbourg-en-Cotentin par Jacques COQUELIN, Ralph LEJAMTEL, conseiller en prévention et éducation à la santé et Lydie LEPOITTEVIN, chargée de la santé, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'égalité femmes/hommes à la ville de Cherbourg-

en-Cotentin, les futurs praticiens participent à la 1<sup>ère</sup> soirée du festival des Art'zimutés.

Le samedi midi, un « speed-meeting » entre 15 praticiens en exercice sur le territoire et les étudiants, se déroule au Pôle Nautique de la Hague (PNH) en présence de Jacques COQUELIN, Mme MAHIER, Maire de la Hague et Dr CHOLET, président de la CPTS du Cotentin.

Un échange entre pairs qui promet d'être fructueux et qui pourra susciter des envies d'installation sur le Cotentin. Un défi sportif a ensuite lieu, nautique ou pédestre et la remise des prix a lieu le soir même, avant de retrouver le festival des Art'zimutés.

Le week-end se clôturera au jardin de Vauville, véritable paradis botanique du Cotentin.

Les retombées de ces opérations se mesurent sur le long terme, il est à noter que de jeunes médecins, venus en stage dans le Cotentin, se sont installés dernièrement sur notre territoire.

Depuis 2 ans, 13 médecins se sont installés sur le territoire et 15 ont cessé leur activité.

Les participants : 92 internes représentant la médecine générale (1/3 du total inscrits) et 19 autres spécialités (Gynéco-obstétrique, Médecine interne, Anesthésie-réanimation, Pédiatrie, Urgence, Hématologie, MPR, Pneumologie, Oncologie radiothérapie, Néphrologie, Dermatologie, MIR, Biologie médicale, Pharmacie, Médecine nucléaire, Neurologie, Hépatogastro-entérologie, Cardiologie, Radiologie).

### **Un partage autour des actions santé du Cotentin**

Outre la découverte du territoire, cet événement permet de présenter aux futurs professionnels de santé les actions portées par le territoire : accompagnement de l'offre de santé, soutien au développement hospitalier et la promotion des diverses formes d'exercice de la médecine qui peuvent être pratiquées dans le Cotentin.

Pour rappel, voici quelques exemples d'actions portées par l'Agglomération :

- Poursuivre le maillage du territoire par des Pôles de Santé Libéraux Ambulatoires pour réduire les inégalités d'accès aux soins. 5 projets de PSLA sont en cours ou aboutis sur le territoire : Les Pieux, Valognes-Brix, La Saire Médicale, Douve-Divette et Côtes des Isles ;
- Le lancement d'une étude de faisabilité pour la création d'un Centre de Santé à l'échelle communautaire ;
- Favoriser l'installation des professionnels à travers la cellule d'accompagnement. 43 sollicitations en 2021/22, la majorité étant représentée par des praticiens du CHPC ;
- Financer le projet de territoire universitaire qui a permis à 2 praticiens du CHPC en néphrologie et gynécologie de se consacrer à des missions d'enseignement, de formation et de recherches à destination des internes, médecins juniors présents. Ce projet doit se développer sur 5 nouvelles spécialités, dont le dentaire. Le coût actuel est de 60 000 € sur 3 ans.

L'Agglomération est également impliquée dans les travaux de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Cotentin (CPTS). Celle-ci mobilise plus de 40 médecins de ville du territoire pour participer au système de régulation des soins.

### **Contact :**

**Jean-Pierre THOMAS**

**Directeur Santé et Accès aux Soins**

jean-pierre.thomas@lecotentin.fr

02 50 79 17 58

06 30 84 26 96

